



PROGRAMME DE FORMATION

Durée : 120 heures

du lundi au vendredi
8 h 00 - 12 h 00 et
13 h 30 - 17 h 30

40 h par semaine
pendant 3 semaines

Conditions d'accès :

- Être titulaire du Brevet national Pisteur-Secouriste option ski alpin - 1^{er} degré
- Avoir exercé pendant au moins 2 saisons hivernales la profession de pisteur secouriste.

Dates et lieux des stages :

S1 – Du 29/11 au 03/12/2021
puis du 11 au 22/04/2022
S2 – Du 06 au 10/12/2021 puis
du 18 au 29/04/2022

ENSA - 35 Route du Bouchet
74401 CHAMONIX

Intitulé de la formation

BREVET NATIONAL PISTEUR-SECOURISTE option ski alpin 2^{ème} degré

Arrêté du 29 octobre 1993 relatif à la formation spécifique des pisteurs-secouristes, option ski alpin, 2^{ème} degré

Objectif de la formation

Préparation à l'examen pour l'obtention du Brevet National de pisteur-secouriste 2^{ème} degré option ski alpin et exercice de la profession.

Contenu et déroulement pédagogiques et moyens pédagogiques

1 professeur pour 8 stagiaires
Intervenants extérieurs : Professionnels de la montagne et de la sécurité
Documents pédagogiques par matière

- Pédagogie active et participative : cours collectifs en salle
 - Activités extérieures par groupe
 - Exercices sur le terrain, travaux dirigés en salle
- | | |
|--|------|
| • Secourisme | 9 h |
| • Technique de sauvetage spécifique | 38 h |
| • Neige et avalanche | 26 h |
| • Météorologie | 3 h |
| • Administration, réglementation et responsabilité | 9 h |
| • Accueil, information du public | 4 h |
| • Topographie et orientation | 8 h |
| • Visite d'une station | 7 h |

Modalités d'évaluation

3 épreuves : 16 h

- **Théorique** : météorologie, administration, réglementation, accueil
- **Pratique** : techniques de sauvetage spécifique
- **Théorique et pratique** : neige et avalanches, topographie et orientation.